

ATTELLES MODELABLE « ALUFORM »



Indications

En cas de traumatisme avec nécessité d'immobilisation ou de calage :

- Du coude, de l'avant-bras et du poignet pour le membre supérieur ;
- Du genou, de la jambe et de la cheville pour le membre inférieur.



En cas d'une morsure de serpent et autres envenimations pour immobiliser le membre atteint.



Nombre de SP : 2 à 3



Justifications

L'immobilisation d'un membre supérieur traumatisé est indispensable afin de prévenir les complications et de limiter la douleur.



Matériels

Deux tailles sont en service au sein du SDIS 03.
Les attelles sont constituées :

- D'une armature en aluminium ou autre alliage radio transparents ;
- D'un rembourrage assuré par une mousse épaisse ;
- D'une enveloppe en polystyrène dont la face au contact du membre est lavable ;
- De bords rabattables permettant de former une gouttière ;
- D'un système de fixation par sangles auto-agrippantes.



Mise en œuvre

A

IMMOBILISATION DU MEMBRE SUPERIEUR A 2 SP MINIMUM



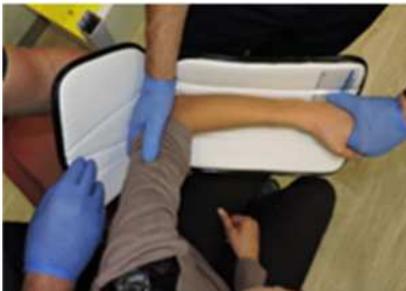
SP n°1 :

- Maintenir le membre blessé, après réaligement si nécessaire, au niveau des articulations sus et sous-jacentes du traumatisme jusqu'à la mise en place de l'attelle.



SP n°2 :

- Choisir l'attelle adaptée (longueur convenable) et lui donner la forme attendue.



SP n°1 :

- Soulever de quelques centimètres tout en exerçant une traction douce, au niveau de son extrémité, le membre pour permettre le passage de l'attelle.



SP n°1 :

- Déposer le membre sur l'attelle et le maintenir.

SP n°2 :

- Rabattre l'attelle de part et d'autre du membre pour lui donner la forme d'une gouttière.



SP n°1 :

- Déplacer les mains qui soutiennent le membre blessé pour maintenir l'attelle contre le membre.

SP n°2 :

- Maintenir l'attelle en position à l'aide des sangles auto-agrippantes.
- Maintenir, si nécessaire, l'ensemble à l'aide d'une écharpe simple nouée autour du cou.
- Vérifier la qualité de l'immobilisation et l'état de l'extrémité du membre.

B

IMMOBILISATION DU MEMBRE INFÉRIEUR A 3 SP MINIMUM



SP n°1 et 2:

- Maintenir le membre blessé, après réalignement si nécessaire, au niveau des articulations sus et sous-jacentes du traumatisme jusqu'à la mise en place de l'attelle.



SP n°3 :

- Choisir l'attelle adaptée (longueur convenable) et lui donner la forme attendue.



SP n°1 et 2:

- Soulever de quelques centimètres tout en exerçant une traction douce, au niveau de son extrémité, le membre pour permettre le passage de l'attelle.

SP n°3 :

- Glisser l'attelle sous le membre traumatisé en prenant soin d'englober les articulations sus et sous-jacentes.



SP n°1 et 2 :

- Déposer le membre sur l'attelle et le maintenir.

SP n°3 :

- Rabattre les côtés de l'attelle et le volet d'extrémité du pied pour lui donner la forme d'une gouttière.



SP n°1 et 2:

- Déplacer les mains qui soutiennent le membre blessé pour maintenir l'attelle contre le membre.



SP n°3 :

- Fixer l'attelle à l'aide des bandes auto-agrippantes.
- Croiser si possible les bandes auto-agrippantes au niveau des articulations (coup du pied et genou).
- Vérifier la qualité de l'immobilisation et l'état de l'extrémité du membre.

En cas de plaie, ne pas hésiter à laisser apparent l'emballage de la plaie en « écartant » légèrement le dispositif d'immobilisation afin d'assurer la surveillance de celle-ci.



Risques et contraintes

- La réalisation d'une immobilisation d'un membre traumatisé à l'aide d'une attelle va provoquer une mobilisation de celui-ci ; si la procédure de mise en place n'est pas respectée cela risque d'entraîner douleurs et complications (cutanées en particulier).
- Evacuer les débris de verre ou les cailloux pouvant gêner ou blesser la victime
- Emballer le membre dans un champ stérile uniquement si celui-ci présente une ou plusieurs plaies.
- Enlever systématiquement les bijoux (bagues et bracelet notamment) sur le membre lésé.
- Les attelles de jambes sont proscrites sur une fracture du fémur. Seul le MID est indiqué pour ce type de lésion.



Critères d'efficacité

- L'immobilisation est correcte si :
- L'attelle est correctement fixée ;
- La douleur de la victime diminue ;
- Aucun signe de compression n'apparaît après sa mise en place (circulation avale correcte et absence de fourmillements) ;
- La surveillance des signes de compression et la douleur sera réalisée avant et après la pose de l'attelle.
- L'attelle du membre supérieur peut être soutenue par une écharpe simple.



Points clés

- Le segment blessé et les articulations sus et sous-jacentes sont immobilisés par l'attelle.
- Le contrôle de la motricité, sensibilité, pouls en aval de l'extrémité du membre atteint, TRC et température sont effectués avant et après la pose du dispositif d'immobilisation.



Entretien - Maintenance

- Le nettoyage et la désinfection seront réalisés à l'aide du spray décontaminant-désinfectant et d'une lavette.
- Vérifier la qualité et le nombre des bandes auto-agrippantes en fonction de chaque attelle ainsi que l'absence de déformation persistante des lamelles en aluminium lors de la vérification régulière du VSAV.

